

**Discours de Monsieur Michel HEINRICH**  
**Maire d'Épinal**  
**Président de la Communauté d'agglomération d'Épinal**

**Ouverture de l'Assemblée Générale des Communes Forestières**

Vendredi 7 Juin – 9h00  
Centre des Congrès d'Épinal

Monsieur le Préfet,  
Monsieur le député,  
Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur,  
Monsieur le Président du Conseil Départemental,  
Monsieur le Président de la Fédération nationale des Communes Forestières de France,  
Monsieur le Président de l'association des communes forestières de Vosges  
Chers collègues,  
Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de vous souhaiter une très chaleureuse bienvenue à Épinal pour cette matinée de travail et d'échanges sur la gestion forestière, dans le cadre du Congrès National qui a débuté hier.

Ce rendez-vous annuel permet à la fois de confronter nos expériences d'élus et d'établir un dialogue que j'espère fructueux avec les différents acteurs de la politique forestière.

Le choix d'Épinal pour l'organisation de cette manifestation me touche beaucoup et je souhaite remercier le Président Dominique JARLIER d'avoir choisi notre ville pour accueillir ce congrès. Ce choix nous confirme dans notre volonté d'être la capitale du bois.

\*

Nous sommes ici, vous le savez, au cœur d'un territoire pas tout à fait comme les autres au regard de l'importance de son patrimoine forestier, le département des Vosges étant le deuxième massif forestier de France.

Ce patrimoine s'est transformé en richesse au fil du temps, grâce au développement de la filière bois et à la mise en place d'un pôle Bois-Eco-

Construction dont le succès se base sur un tryptique vertueux : la recherche, le soutien aux entreprises et la formation professionnelle.

La formation est le pilier essentiel de notre pôle Bois, avec un ensemble complet de formations, du CAP des Métiers du Bois aux mastères proposés par l'ENGREF de Nancy, et bien sûr avec l'Ecole Nationale Supérieure des Technologies et des Industries du bois (ENSTIB), unique école publique d'ingénieurs du bois en France. Cette école qui fait la fierté de la ville et dont le rayonnement dépasse largement les frontières de notre pays, permet aux entreprises de notre territoire de s'entourer de spécialistes du bois dont la compétence et le talent ne sont plus à démontrer.

La recherche ensuite se construit avec les structures présentes au Campus Bois tels le Laboratoire d'Etude et de Recherche sur le Matériau Bois (LERMAB), le Centre de Recherche en Automatique de Nancy (CRAN) et l'Institut Jean Lamour, laboratoire de recherche fondamentale et appliquée en science et ingénierie des matériaux.

Le Centre Régional d'Innovation et de Transferts Technologiques des Industries du Bois (CRITT BOIS) apporte un lien entre industrie et recherche, en apportant expertise et accompagnement aux acteurs de la filière bois par des essais, des études spécifiques, du conseil technologique, mais également des projets de recherche et développement.

La recherche, c'est également le projet « Des Hommes et des Arbres – les racines de demain », qui mobilise à la fois chercheurs, collectivités locales, entreprises et citoyens.

Lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Territoire d'Innovation de Grande Ambition » en 2018, nous préparons désormais notre dossier pour l'Appel à projet « Territoire d'innovation ». Menée avec la Métropole du Grand Nancy, les intercommunalités Vosgiennes et les départements concernés, notre candidature vise à montrer comment le territoire Sud Lorraine peut expérimenter et proposer de nouvelles formes de coopération « où les hommes et les arbres se rendent mutuellement service ». Ce projet collectif ambitieux veut apporter des réponses concrètes, notamment aux défis posés par le changement climatique et ses conséquences sur le bien-être des habitants.

En ce qui concerne le soutien aux entreprises, nous avons créé en 2010 le projet Grappes d'Entreprises Green Valley autour du papetier Norske Skog, et

le développement d'un écoparc de 35 puis de 70 hectares pour accueillir des entreprises de la filière éco-matériaux et valoriser la mutualisation d'actifs et de savoir-faire.

Nous aurons également le plaisir d'inaugurer début 2020 l'Hôtel Innovation Bois dont la construction a débuté et qui développera et soutiendra l'innovation. Construit en bois local, cet Hôtel sera doté d'outils collaboratifs pour expérimenter de nouveaux concepts et soutenir les nouvelles entreprises dans leurs démarches de création, notamment le Fab Lab, un espace où des machines de pointe pourront être partagées par tous.

Ce sont ces types de structures qui nous permettent d'encourager le brassage de compétences et d'expériences, particulièrement propice à l'innovation tout en favorisant l'émergence d'entreprises locales. Le bois et la forêt constituent d'ailleurs le 2<sup>ème</sup> secteur d'activité de la Lorraine en termes d'emplois.

Le secteur bois donne la possibilité d'obtenir des synergies particulièrement constructives, avec par exemple le développement du bois-énergie pour notre réseau de chaleur urbain par biomasse de 28 kilomètres, mêlant économie et écologie. Ou encore notre charte forestière de territoire « Terre de Hêtres » qui a pour objectif de développer un réseau d'innovation et de commercialisation des produits à base de hêtre et ainsi d'optimiser la valorisation de ces bois de feuillus sur le marché de la construction.

\*

Toutes ces actions ont permis de créer un véritable pôle d'excellence, d'expertise et d'innovation dans le secteur bois, identifiant Épinal au niveau national et international.

**Ce sont des spécificités et des atouts qu'il nous faut valoriser pour faire de nos forêts la colonne vertébrale d'un modèle de développement durable et respectueux de l'environnement.**

Bien sûr, les choix locaux de la filière ont pu bénéficier du partenariat solide qui existe entre notre commune et l'Office National des Forêts. C'est justement de ce partenariat, principe fondateur de la charte de la forêt communale, dont il est question aujourd'hui.

\*

Maires de communes forestières de toute la France, nous sommes pour la plupart soumis aux mêmes préoccupations. Il nous revient de gérer la forêt communale, qui représente à la fois une source de revenu, une possibilité de valoriser notre attractivité mais aussi une responsabilité.

Nous devons y faire cohabiter de multiples utilisateurs : exploitants forestiers, promeneurs, touristes, chasseurs... Nous devons également préserver et transmettre ce patrimoine aux générations futures. Nos actions ou inactions sur la forêt engagent donc durablement l'avenir : c'est dire l'importance de cette réunion pour laquelle l'ensemble des communes forestières se mobilisent.

C'est pour honorer cette responsabilité actuelle et future que, comme beaucoup d'entre vous et grâce à la vigilance de la Fédération, j'ai décidé de faire passer en Conseil Municipal deux délibérations : l'une s'opposant à l'encaissement des recettes de ventes de bois par l'ONF, et l'autre pour signifier notre attachement à la présence d'un réel maillage territorial de l'ONF.

Cependant, et c'est le but de notre présence ici, les problématiques des communes forestières ne pourront être réglées uniquement par des délibérations municipales. Nombre d'enjeux nécessitent des réponses nationales, et je crois que le terme d'états généraux de la forêt n'est pas trop fort pour décrire le travail de réflexion qui est devant nous !

Je suis cependant confiant quant à notre capacité de proposition pour faire de ce congrès le point de départ de la refonte de la gestion de la forêt française.

Je laisse maintenant la parole à Monsieur René MAILLARD, Maire de LANDAVILL et Président de l'Association des Communes Forestières Vosgiennes, qui vous présentera les enjeux de notre département plus en détails.

J'adresse mes plus sincères remerciements à la Fédération nationale des Communes Forestières de France qui représente nos intérêts avec détermination.

J'espère que les échanges seront riches, et je vous souhaite un bon séjour à Epinal.

Merci à tous.